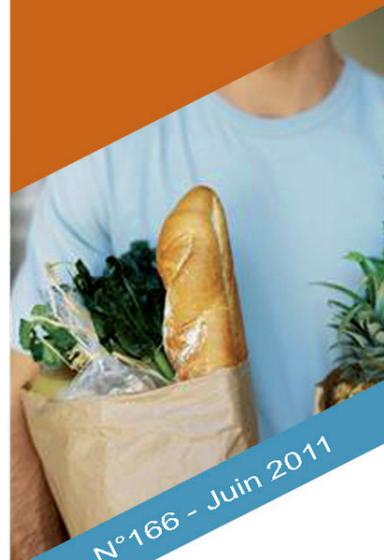


## Équipements : accès aisé et densité faible dans le périurbain

En Bourgogne, 257 communes sont pôles d'équipements de proximité et assurent à la population un accès rapide aux commerces et services les plus courants comme la boulangerie, le médecin généraliste ou le maçon. Toutefois l'accès est un peu plus long dans le sud du Châtillonnais et la densité d'équipement par rapport au nombre d'habitants est faible dans les zones périurbaines en croissance démographique. Les autres équipements dits supérieurs ou intermédiaires sont davantage concentrés sur le territoire. Leur accès est moins aisé, surtout en zones rurales, et les zones périurbaines restent les moins bien équipées.

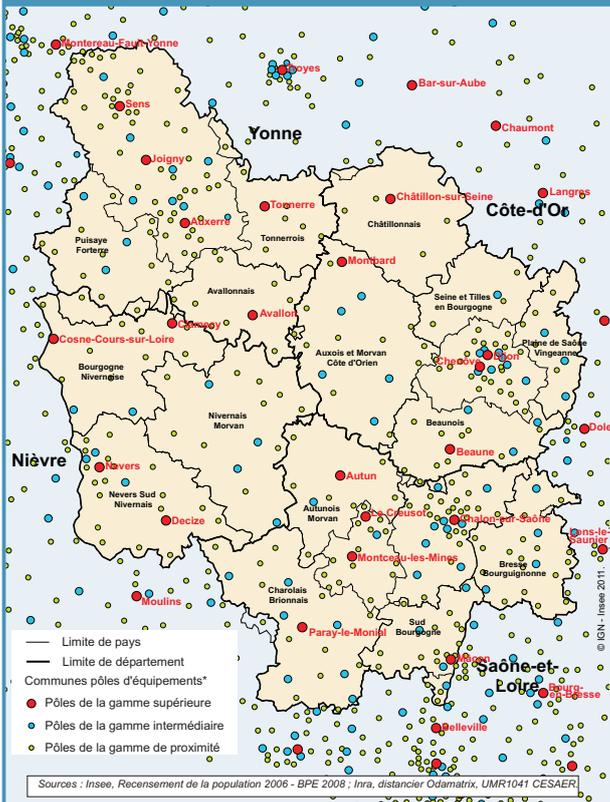
**D**ensité d'équipement et temps d'accès permettent de qualifier la disponibilité des équipements vis à vis de la population.

Les équipements les plus courants (petits commerces, écoles, pharmacies, infirmiers...) sont plus densément répartis sur le territoire



N°166 - Juin 2011

### 20 pôles supérieurs, 66 pôles intermédiaires et 257 pôles de proximité en Bourgogne



**Équipement** : Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. La base permanente des équipements de 2008 en dénombre 87, regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu :

- **La gamme de proximité** qui comporte 24 équipements : 12 de services aux particuliers (la poste, banque ou caisse d'épargne...), 4 de commerces (épicerie et supérette, boulangerie, boucherie...), 2 d'enseignement (école ou RPI) et 5 équipements de santé-social (médecin omnipraticien, pharmacie...) et 1 de transports (taxi).

- **La gamme intermédiaire** qui comporte 27 équipements : 8 de services aux particuliers (police ou gendarmerie...), 10 de commerces (supermarché, librairie...), 1 d'enseignement (collège) et 8 de santé-social (laboratoire d'analyses médicales, ambulance...).

- **La gamme supérieure** qui comporte 36 équipements : 3 de services aux particuliers (Pôle Emploi...), 4 de commerces (hypermarché...), 2 d'enseignement (lycée...), 26 de santé-social (urgences, maternité, médecins spécialistes...) et 1 de loisirs (cinéma).

\*Pôle d'équipements : une commune qui possède au moins la moitié des équipements d'une gamme est considérée comme pôle d'équipement de ladite gamme.



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE

régional : 257 communes peuvent ainsi être qualifiées de pôles de proximité, c'est à dire qu'elles offrent au moins 12 équipements parmi les 24 définis dans la « gamme de proximité » (voir définition). Ces pôles sont présents partout dans la région ; ils sont toutefois peu nombreux au nord dans le Châtillonnais et dans le massif du Morvan.

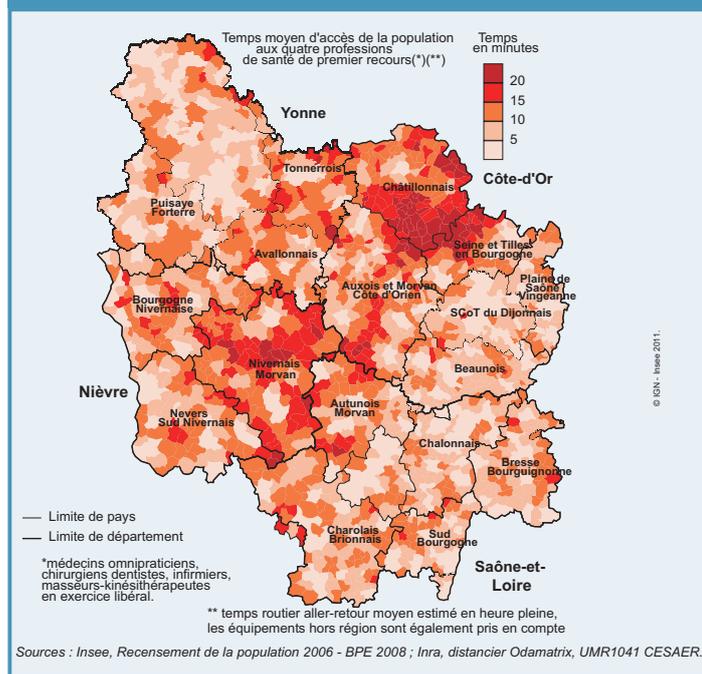
La Bourgogne compte 183 équipements de proximité pour 10 000 habitants. L'accès à ceux-ci est rapide : 79 % des communes bourguignonnes en sont en moyenne à moins de 10 minutes aller-retour.

## Trajets plus longs en zone rurale

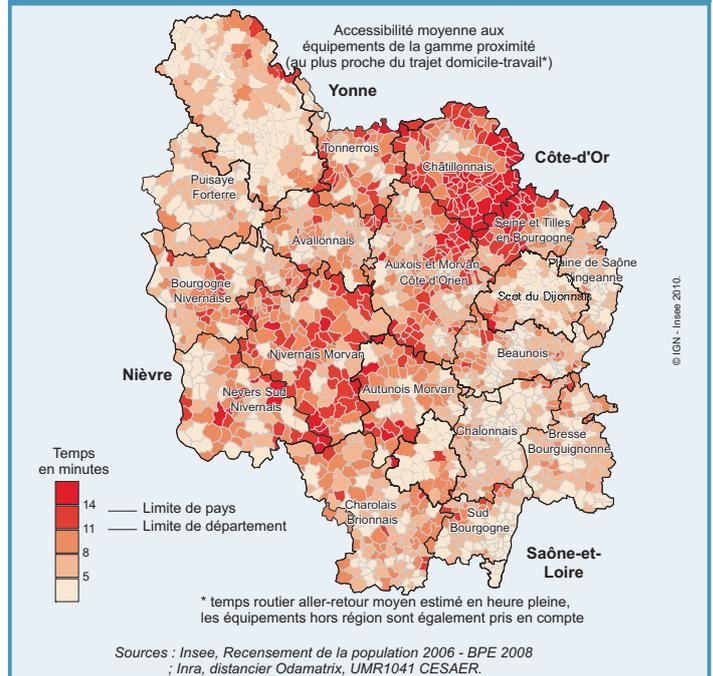
L'accès peut cependant dépasser le quart d'heure dans le sud du Châtillonnais et dans quelques communes du Nivernais Morvan pour quelques équipements particuliers, comme pour les artisans du bâtiment (maçon, plâtrier-peintre, menuisier charpentier serrurier, plombier couvreur chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment). L'accès peut même atteindre la 1/2 heure pour les professionnels de santé de premier recours (médecin omnipraticien, chirurgien dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute ayant un exercice libéral), alors même que la population de ces zones rurales est âgée et que le recours à ces professionnels risque de se multiplier avec le vieillissement à venir de la population.

À l'inverse des zones rurales, l'accès est rapide dans les zones périurbaines et les pôles urbains, mais c'est en termes de densité que les déficits apparaissent. Ainsi, dans le périurbain, on compte seulement 12 commerces alimentaires de proximité (épicerie-supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie) pour 10 000 habitants contre 16 en moyenne dans l'ensemble de la Bourgogne. L'équipement est particulièrement faible dans les territoires dynamiques démographiquement comme la Plaine de Saône Vingeanne (13), le SCoT du Dijonnais (11) où la population augmente respectivement de 1,2 et 0,3 % par an.

## Des zones plus éloignées des professionnels de santé de premier recours



## Accès moins rapide aux équipements de proximité dans la « diagonale aride » de la Bourgogne



**Temps de trajet aux équipements** : temps routier aller-retour moyen estimé en heure pleine (pondération par la population). Ce temps est optimisé par le trajet domicile-travail pour les actifs occupés : si un équipement est absent de leur commune de résidence, ils peuvent le trouver sur leur lieu de travail ou le long de leur trajet. Dans le calcul, les équipements hors région sont également pris en compte.

De même, les professionnels de santé de premier recours sont moins nombreux dans les zones périurbaines avec 19 professionnels pour 10 000 habitants contre 35 en moyenne dans le reste de la Bourgogne.

De leur côté, les pôles urbains disposent de peu d'artisans du bâtiment avec 38 professionnels pour 10 000 habitants contre plus de 65 dans le reste de la Bourgogne.

## Faible densité d'équipement en zone périurbaine

Les autres équipements dits intermédiaires et supérieurs sont davantage concentrés sur le territoire que les équipements de proximité et donc moins accessibles pour les habitants des zones rurales. Ils sont aussi moins fréquents, la densité étant la plus faible dans les zones périurbaines.

Les équipements de la gamme intermédiaire comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales se concentrent dans 66 communes qualifiées de pôles intermédiaires. Il s'agit des pôles urbains de la région ainsi que des chefs-lieux des cantons les plus peuplés. 26 % des communes bourguignonnes sont en moyenne à plus de 20 minutes de ces équipements.

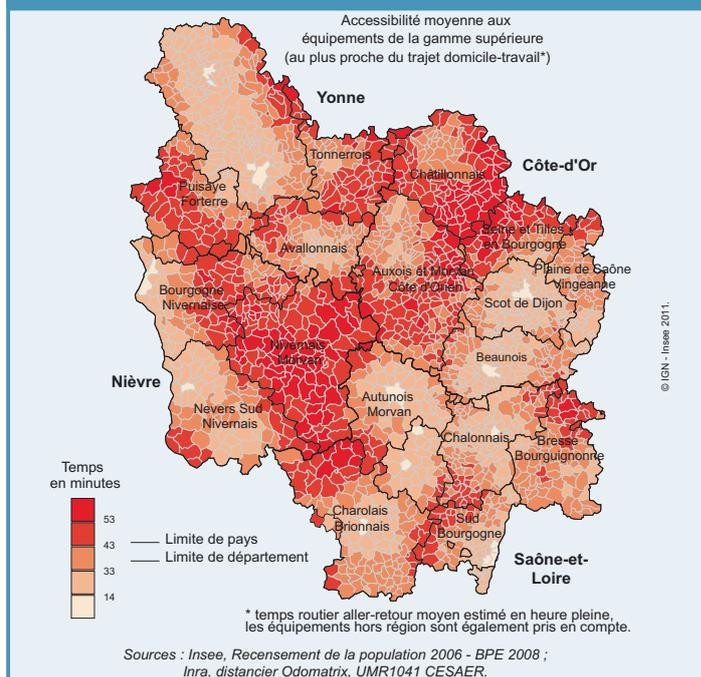
L'accès à ces équipements est de l'ordre de la dizaine de minutes pour les Bourguignons qui ne résident pas dans un pôle équipé. Il reste toutefois plus long pour les résidents des zones rurales, notamment le sud du Châtillonnais et le Morvan, où il dépasse la 1/2 heure.

Les zones périurbaines sont les moins équipées avec seulement 20 équipements intermédiaires pour 10 000 habitants contre 51 en zone rurale et 67 dans les pôles urbains. Ce moindre équipement des zones périurbaines s'observe par exemple pour les collèges (0,5 collège pour 10 000 habitants contre 1,7 en moyenne en Bourgogne), les supermarchés (1 contre 2) ou les laboratoires d'analyses médicales (0,1 contre 0,6). Par ailleurs le périurbain bourguignon ne dispose que de 103 lits médico-sociaux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, contre 135 pour les pôles urbains et 165 pour le rural.

Les équipements les plus rares, dit de la gamme supérieure, comme le lycée, l'hypermarché ou l'hôpital se concentrent dans 20 « pôles supérieurs » correspondant aux principales villes de la région. 91 % des communes bourguignonnes sont en moyenne à plus de 20 minutes de ces équipements.

L'accès est plus long que pour les autres équipements : il atteint 40 mn en zone rurale et une 1/2 heure en zone périurbaine. Et la densité est plus faible : 16 équipements pour 10 000 habitants en moyenne avec là aussi un sous-équipement très marqué en zone périurbaine (4 pour 10 000).

### Accès rapide aux équipements supérieurs en zones urbaines et périurbaines



### Moins d'équipements de la gamme supérieure dans la région

En Bourgogne les équipements, toutes gammes confondues sont à la fois moins fréquents et leur accès est plus long qu'au niveau national : les habitants disposent ainsi de 248 équipements pour 10 000 habitants contre 257. Et il faut en moyenne 14 mn pour se rendre en voiture à ces équipements soit 5 mn de plus qu'au niveau national.

C'est surtout pour les équipements de la gamme supérieure que les écarts avec les moyennes nationales de densité et de temps d'accès sont les plus marqués. La faible armature urbaine de la région explique ce relatif déficit d'équipements supérieurs, des équipements concentrés en ville. L'écart de densité est aussi important pour les professionnels médicaux ou paramédicaux libéraux. La région en compte 39 pour 10 000 habitants contre 48 au niveau national.

Le territoire est partitionné selon la typologie issue du zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER). L'espace à dominante urbaine (l'urbain) est constitué des **pôles urbains** (les grandes agglomérations) et de leur **couronne périurbaine** (zone d'influence déterminée à partir des déplacements domicile-travail du recensement de 1999). Les communes n'appartenant pas à l'espace urbain constituent l'**espace à dominante rurale** (le rural).

■ David Brion.

### Faible densité d'équipement en zone périurbaine en Bourgogne comme en France

	Bourgogne					
	Gamme de proximité accès (1) densité (2)		Gamme intermédiaire accès (1) densité (2)		Gamme supérieure accès (1) densité (2)	
Pôles urbains	0	175	2	67	10	29
Couronnes périurbaines (mono et multipolarisées)	5	161	13	20	29	4
Rural	5	210	13	51	39	11
<b>Ensemble</b>	<b>3</b>	<b>183</b>	<b>9</b>	<b>49</b>	<b>25</b>	<b>16</b>
France métropolitaine						
Pôles urbains	0	187	2	59	8	24
Couronnes périurbaines (mono et multipolarisées)	3	167	11	28	25	5
Rural	4	223	12	52	36	11
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>189</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

Sources : Insee, Recensement de la population 2006 - BPE 2008.  
 (1) Accès : temps routier aller-retour moyen estimé en minutes et en heure pleine.  
 (2) Densité : nombre d'équipements pour 10 000 habitants.

### L'accessibilité et la densité à certains équipements dans les pays

À la demande du Secrétariat général aux affaires régionales (Sgar), une étude a été réalisée sur quelques équipements spécifiques :

- les professionnels de santé libéraux de premier recours (médecin omnipraticien, chirurgien dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute),
- le nombre de lits médico-sociaux pour personnes âgées,
- les artisans du bâtiment (maçon, plâtrier-peintre, menuisier charpentier serrurier, plombier couvreur chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment),
- les commerces alimentaires de proximité (supérette, épicerie, boulangerie, boucherie charcuterie),
- dix équipements sportifs (bassin de natation, boulodrome, tennis, parcours sportif, plateau extérieur ou salle multisports, salle ou terrain de petits jeux, terrain de grands jeux, salle non spécialisée, baignade aménagée, boucle de randonnée).

L'accessibilité et la densité d'équipement ont été calculés par pays. En les croisant on obtient cinq profils de pays :

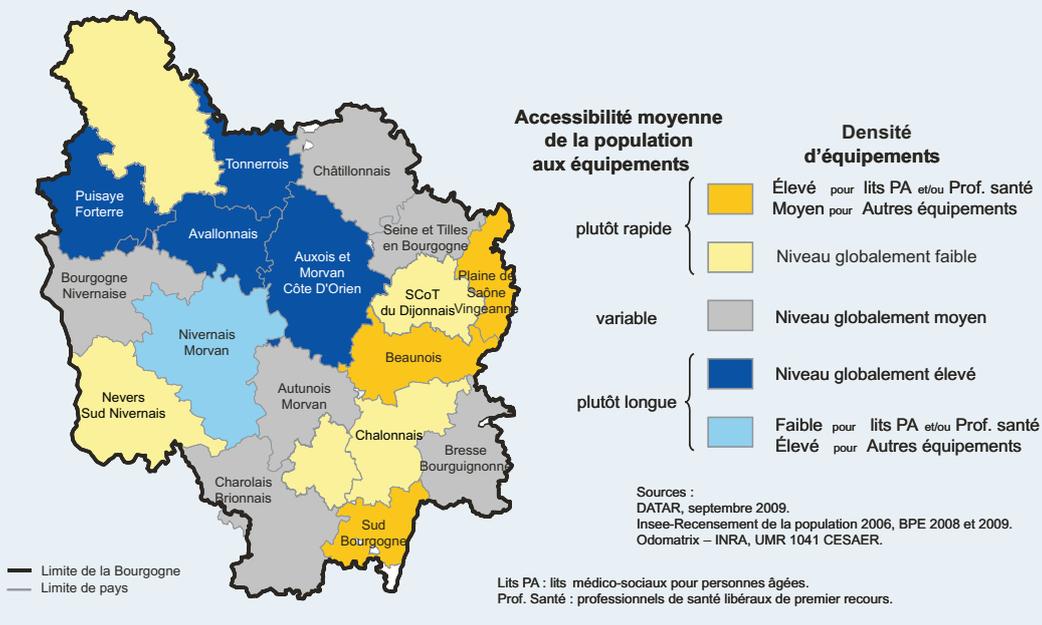
- **Accès rapide et densité élevée** : ces territoires sont situés dans l'orbite de Dijon, autour de Beaune et de Mâcon. L'accessibilité aux équipements est rapide, du fait des infrastructures de transport. Contrairement au constat fait sur l'ensemble des équipements, ces territoires sont bien pourvus en lits pour personnes âgées, 177 à 198 lits pour 1 000 personnes âgées contre une moyenne de 140 en Bourgogne. L'offre en professionnels de santé est souvent d'un bon niveau. Ces pays sont en revanche moyennement voire peu dotés en commerces alimentaires de proximité. Tous enregistrent une croissance forte de leur population, au moins + 0,3 % par an entre 1999 et 2007.

- **Accès rapide et faible densité** : il s'agit des pays constitués par les principales villes et alentours. Le niveau d'équipement est faible rapporté au nombre -élevé- d'habitants. L'accès est aisé du fait des infrastructures de transport.

- **Accès long et faible densité** pour le pays du Nivernais Morvan où se cumulent difficulté d'accès du fait du relief et faible niveau d'équipement, excepté en commerces alimentaires de proximité et en artisans du bâtiment. Le nombre de lits médico-sociaux pour personnes âgées et celui en professionnels de santé sont parmi les plus faibles de la région, alors que la population âgée, la plus consommatrice de ces équipements, est particulièrement présente (38 % des habitants sont à la retraite en 2007 contre 25 % en Bourgogne).

- **Accès long et densité assez élevée** : il s'agit de pays « ruraux », où les déplacements sont peu aisés. La présence de l'autoroute A6 pourrait faciliter les trajets mais dans la limite des points d'entrée de l'autoroute et sachant que les tronçons payants constituent un frein à une utilisation quotidienne. Ces pays disposent d'un bon niveau d'équipements en artisans du bâtiment, commerces alimentaires, équipements sportifs et de lits pour personnes âgées.

- **Accès et densité moyens** : il s'agit de pays ruraux ou situés en périphérie de grandes villes. Dans tous ces pays, la densité en professionnels de santé est faible, plus variable pour les autres équipements.



### POUR EN SAVOIR PLUS

- La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement - Insee Bourgogne n° 163 - décembre 2010.
- La Bourgogne gagne des habitants autour des villes-centres et le long des grands axes - Insee Bourgogne n° 150 - janvier 2009.
- 74 bassins de vie en Bourgogne : une vision organisée du rural - Insee Bourgogne n° 139 - mars 2007.